



EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS du CONSEIL d'ADMINISTRATION
du CENTRE COMMUNAL d'ACTION SOCIALE
de la Commune de
BEUIL
Alpes-Maritimes

Le vendredi 15 avril deux mille vingt-deux, à 17 heures 00, Salle du Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de BEUIL, Alpes-Maritimes, sous la présidence de Monsieur Roland GIRAUD, Président.

Date de convocation 08.04.2022

Etaient présents : Monsieur Roland GIRAUD, Président, Madame Karel NICOLETTA, Mme Karine DONADEY, Monsieur Quentin CLAUDO, Mme Sylviane BEAUSSY

Absents : M. Rodolphe BIZET, M. Guy RAYBAUD, Mme Céline VITSE, Mme Lucienne DI CARLO

Représentés : M. Rodolphe BIZET est représenté par Mme Karel NICOLETTA, aux termes d'une procuration en date à Beuil du 08/04/2022, M. Guy RAYBAUD est représenté par Mme Karine DONADEY aux termes d'une procuration en date à Beuil du 08/04/2022, Mme Céline VITSE est représentée par M. Quentin CLAUDO aux termes d'une procuration en date à Beuil du 09/04/2022, Mme Lucienne DI CARLO est représentée par Mme Sylviane BEAUSSY aux termes d'une procuration en date à Beuil du 15/04/2022.

A été nommé Secrétaire de Séance : M. Quentin CLAUDO

N°01.2022

03/ AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2021 :

Le Conseil d'Administration réuni sous la présidence du Président,

Après avoir examiné le Compte Administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'Exercice 2021,

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement d'un montant de - 2 150.46 € comme suit :

D 002 : 2 150.46 €

VOTES :

Pour : 9

Contre : 0

Abstentions : 0

Délibération adoptée à l'unanimité

Fait et délibéré, les Jour, Mois et An que dessus et ont signé au registre tous les Membres présents.

Le Président,

AR Prefecture

006-2022-04-08-00022-2022-03_01-DE
Reçu de la Préfecture des Alpes-Maritimes :